

C. I. L. - 62 ASSOCIATION LOI 1901  
N° de Siret : 834 028 615 000 13  
pour tout contact : [linky62@orange.fr](mailto:linky62@orange.fr)

---

Bonjour à Toutes et à Tous,  
*Sympathisants (es) du Collectif Infos Linky 62,*

voici notre **Lettre de Janvier - Février 2022**

Bienvenue aux nouveaux Sympathisants qui ont rejoint le C.I.L.- 62 récemment,

**\* Souvenez vous, notre lettre de fin d'année 2021,**  
comportait un appel auprès de nos membres,  
sympathisants et adhérents,  
pour évaluer l'intérêt que vous portiez à nos publications.

A ce jour, vous avez été 125 à nous faire un retour d'info pour "reconduction",  
en nous demandant expressément à faire parti de notre Fichier "Envoi"  
Chose faite, ce fichier fraîchement créé nous a servi pour notre 1<sup>ère</sup> de 2022 !

Nous précisons cependant,  
que notre fichier global "Sympathisant" n'a pas été épuré pour autant,  
et que tous nos sympathisants seront toujours considérés comme tels,  
sans action spécifique de leur part.

Notre analyse :

- ⇒ 125 sur 1 500,  
ça fait un peu moins de 9 % qui nous lisent avec intérêt,  
81 % qui ne sont plus intéressés par le sujet.
- ⇒ sur les 125 qui ont demandé une "reconduction",  
une grande majorité d'entre vous, a profité de cet échange, pour y joindre  
de nombreux éloges gratifiants, chargés de gratitude et de reconnaissance.  
Je peux vous dire que l'intensité de vos messages a été telle,  
qu'elle a largement compenser le faible nombre.  
Je profite de l'instant pour remercier chacun d'entre vous pour tous ces mots agréables à lire,  
et voici des compléments de réponses à vos questions personnelles, sous forme de réponses  
collectives aux différents messages reçus

- *Merci pour vos encouragements*
- *Pour certains d'entre vous, ça a été l'occasion de nous faire un retour en nous apportant la suite des litiges sur lesquels nous vous avons conseillé. Merci pour ces retours*

- *Non, il ne faut pas accuser réception de chacune de nos lettres bimestrielles, ça ne ferait qu'engorger notre boîte mail, et générerait un travail supplémentaire inutile.*
- *Nous avons appris que nombre d'entre vous transféraient systématiquement nos publications via leur réseau personnel, ce qui multiplie la portée de nos publications, merci pour ça.*
- *Beaucoup d'entre vous nous ont précisé qu'ils n'étaient toujours pas équipé du Linky, et qu'ils étaient fiers de faire partie de la "résistance", tout ça un peu grâce à nous. Merci beaucoup.*
- *Questions autour du Compteur d'eau : relisez notre page <http://collectif-linky-62.e-monsite.com/pages/apres-linky-aquarius.html>*
- *Parfois une confusion entre les 3 entités sur le secteur, Accad-Calgagea, **Stop Linky PasdeCalais /62** et le CIL-62. Nous ne sommes pas en concurrence, certes sur le même créneau, mais quand il y a erreur d'adressage, nous sommes tous capables de transférer les demandes reçues.*
- *Reprise des conférences publiques, ceci n'est pas envisagé pour deux raisons essentielles, nous ne recevons plus aucune demande, et les conférences comme nous le faisons dans le passé ne correspondent plus à l'intérêt actuel du public qui trouve les informations utiles sur notre site.*

⇒ Cette clarification nous semblait nécessaire et sachez que nous ne sommes pas aigris pour autant. Notre Collectif n'a jamais eu l'objectif de durer 25 ans, mais seulement de répondre à toute demande d'information sur le sujet Linky, quand il y avait besoin.

Il faut reconnaître qu'à ce jour, le sujet Linky, a presque été comblé, plus d'information importante nouvelle, ni dans la réglementation, ni dans l'actualité qui nous rapporte régulièrement un incendie de ci, de là, une surfacturation etc. . .

La mission du C.I.L.-62 est devenue depuis quelques temps, d'apporter du "réconfort" en continuant un certain suivi des Sympathisants qui se retrouvent momentanément dans le doute d'avoir fait ou non le bon choix, ou de conseiller en cas de panne de compteur, de déménagement, etc . . .

#### \* **Assemblée Générale :**

Pour toute association, le début d'une année nouvelle annonce l'organisation de son Assemblée Générale Ordinaire.

La date de réalisation n'est pas encore fixée définitivement, seulement une date envisagée, celle du Samedi 5 Mars.

Appel est d'ores et déjà lancé,

- ⇒ à tous les membres qui auraient questions ou idées à soumettre lors de cette AG,
- ⇒ à tout membre désireux d'être candidat à certaines fonctions,
- ⇒ aux Membres Administrateurs et du Bureau pour connaître leur volonté de reconduction ou pas.

Pour votre information, les lignes qui seront débattues en AG, seront bien sur la reconduction des activités ou pas, pour ma part, je défendrai une reconduction, avec le maintien du site internet, le maintien de la lettre bimestrielle et le maintien du suivi des questions personnalisées. Concernant la 5G, ma charge de travail est déjà suffisamment lourde sans l'augmenter de ce nouveau dossier, si cependant un adhérent se sentait les capacités d'animer cette spécialité, je suis prêt à en étudier la faisabilité.

#### \* **Actualité :**

Vous avez pu lire dans certains médias que vos relèves de consommations seront (et non seraient) facturées, chacun allant de son propre chiffre en s'appuyant sur une position de la Commission de Régulation de l'Energie.

Pour rappel, la Commission de Régulation de l'Energie, est une autorité administrative qui n'a pas les compétences pour légiférer, une décision de facturation n'est donc pas de son ressort.

Nous vous rappelons qu'avec vos anciens contrats, Enedis n'a pas la possibilité de vous facturer ni entretien, ni relève de votre consommation, ceci faisant parti de votre abonnement au réseau de distribution. A ce jour, nos contrats nous protègent donc de cette facturation, soyez vigilants sur le sujet, si vous changez de fournisseur d'électricité, car certains fournisseurs imposent le compteur connecté pour devenir leur client.

\* Nous profitons de cette première lettre de l'année, pour vous souhaiter le meilleur, que l'année nouvelle vous soit riche en réussite dans tous les domaines.

Bien cordialement,

V i n c e n t ,

*pour le Collectif Infos Linky 62*

<http://collectif-linky-62.e-monsite.com>